

Luxembourg, le 2 février 2021

Note d'information 21/2

AUX SOCIÉTÉS DE COURTAGE D'ASSURANCES OU DE RÉASSURANCES

et

AUX COURTIERS D'ASSURANCES OU DE RÉASSURANCES

Madame le Directeur,

Monsieur le Directeur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que les examens pour l'année 2021 auront lieu comme suit :

- pour les candidats courtiers/dirigeants de société de courtage d'assurances :
 - le jeudi, 22 avril 2021 ;
 - le vendredi, 29 octobre 2021 ;
- pour les candidats sous-courtiers d'assurances :
 - le jeudi, 11 mars 2021 ;
 - le jeudi, 10 juin 2021 ;
 - le mardi, 28 septembre 2021 ;
 - le mardi, 14 décembre 2021.

Les admissions à l'examen des candidats sous-courtiers d'assurances se feront dans la limite des places disponibles et sur présentation d'une demande complète vingt-et-un jours calendaires au moins avant les dates ci-avant indiquées.

Veuillez agréer, Madame le Directeur, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur du Commissariat aux Assurances,

Thierry FLAMAND